

CONCEPT DE PROTECTION POUR LA REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

Le Inline Hockey Club Aire-la-Ville se réjouit de vous annoncer la reprise des entraînements et vous présente ci-dessous son concept de protection.

Le Conseil Fédéral permet à nouveau et dès à présent les entraînements quel que soit le sport pratiqué. La Fédération Suisse de Inline Hockey (FSIH) a ainsi dicté ses directives à tous les clubs de Inline Hockey et le IHC ALV en a tenu compte pour vous présenter ces 5 principes à respecter lors des entraînements :

1. Aucun symptôme ressenti

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.

2. Vestiaires et douches inaccessibles

L'accès aux vestiaires et aux douches est interdit par la commune. Il est donc conseillé de venir au terrain le plus équipé possible. Une zone permettant de finir de s'équiper sera disponible et indiquée de la sorte sous l'avant toit de la halle de gym entre celle-ci et le terrain de foot. Les joueurs (ses) sont priés de se doucher à leur domicile après chaque entraînement.

3. Matériel personnel

Chaque joueur (se) se munira de sa propre gourde identifiée à son nom et de son propre maillot d'entraînement. Le responsable d'équipe vous communiquera la couleur du maillot à prendre.

4. Listes de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Les responsables d'équipe tiendront ainsi une liste des personnes présentes lors de chaque entraînement et la transmettront au responsable Plan Coronavirus comme le demande la FSIH.

5. Garder ses distances

Lors du trajet aller, de l'arrivée au terrain, lors des discussions, après l'entraînement et lors du trajet retour (dans ces situations ou d'autres similaires), gardez encore vos distances avec les autres personnes et renoncez aux poignées de main ou « high five/check ». Les contacts corporels sont uniquement autorisés au moment de l'entraînement à proprement parler.

En outre, une solution de gel hydro-alcoolique sera à disposition au bord du terrain si vous en avez besoin.

Nous vous remercions de suivre ces prescriptions afin que nous puissions reprendre nos activités en toute sécurité. Pour toute question, vous pouvez contacter votre responsable d'équipe ou le responsable du Plan Coronavirus, Michaël Berdat (+41 79 473 89 67 / michael.berdat@gmail.com).

Bonne reprise à toutes et à tous !